LE VIOLON

Un peu d'histoire …

Le violon est un instrument de musique de la famille des cordes frottées.

Le violon possède quatre cordes accordées généralement à la quinte, que l'instrumentiste, appelé violoniste, frotte avec un archet ou pince avec l'index ou le pouce.

Dans les formations de musique classique comme le quatuor à cordes ou l'orchestre symphonique, le **violon** est l'instrument le plus petit et de tessiture la plus aiguë parmi sa famille ; celle-ci inclut **le violon alto**, le violoncelle et la contrebasse.

Sa création remonte au XVI^{e} siècle. Très vite popularisé, il occupe une place prépondérante dans la musique classique occidentale : de grands compositeurs ont écrit pour cet instrument (concertos, musique de chambre, pièces symphoniques, etc.) voire en jouaient eux-mêmes (Vivaldi, Bach, Mozart, etc.). Des violonistes, compositeurs du XIX^{e} siècle tels Niccolò Paganini, Eugène Ysaÿe ou Jean Sibelius au XX^{e} siècle, ont acquis une grande renommée.

La classe de violon :

Une taille d'instrument adapté à la taille de l'élève :
La longueur du violon est variable. Un violon de taille maximale est appelé un *entier* ou *4/4*, et est destiné aux violonistes ayant atteint leur taille adulte. Il existe une échelle non proportionnelle de longueur des violons, les violons *non entiers* (quart, demi, trois-quarts…) étant généralement destinés aux enfants.

LE VIOLON

À travers une méthode d'apprentissage graduelle, l'enseignante accompagne l'élève dans sa découverte du langage musical.
L'observation et l'écoute amènent l'élève à s'approprier une posture, à intégrer corporellement des mouvements alliant souplesse et dynamisme.
Instrument en main, son envie d'apprendre et de comprendre détermine sa progression tout au long de notre parcours.
Les acquis techniques et musicaux l'amèneront peu à peu vers l'autonomie.

Les prestations en publique (moments musicaux, auditions, concerts …) sont des moments importants. Elles jalonnent le parcours instrumental de l'élève. Ces moments d'écoute bienveillante stimulent le jeune musicien dès la première année. La musique se partage quel que soit l'âge et le niveau.

Dès la 3ème année d'apprentissage, **la pratique en orchestre** est possible et conseillée en rejoignant l'orchestre à cordes « P'tits Crincrins » (cours d'1h le jeudi de 17h45 à 18h45)
Puis dès le passage en cycle 2 (qui correspond à 6 ans de pratique instrumental), il est possible et conseillée de rejoindre l'orchestre symphonique « polys'sons » (cours d'1h30 le jeudi de 18h45 à 20h15)

Faisant partie d'une équipe d'enseignants dynamiques, l'enseignante encadre également des pratiques collectives avec, notamment, chaque semaine, les répétitions de l'orchestre symphonique cycle II « Polys'sons ».